



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison d'Arrêt de BAYONNE



Le 11 juillet 2021

## M.A. BAYONNE... "S" comme ~~"SÉCURITÉ"~~ "SOMBRER"

Dans son tract du 13 juin 2021 intitulé "M.A. BAYONNE, ETAT D'URGENCE DECRETÉ !" le bureau local S.P.S. a dressé un tableau alarmant sur l'état déplorable de l'établissement...

Qu'est ce que la D.I.S.P ou la D.S.D. n'ont pas compris dans : Surpopulation pénale, plus de la moitié des détenus condamnés qui ne bougent pas, aucun transfert car soit disant pas de place dans les établissements pour peine, des détenus de plus en plus difficile, des surveillants contraints de faire tout et n'importe quoi avec en plus une pénurie de 1<sup>er</sup> surveillant ?...

Monsieur le D.I.A. vous avez pris le temps de répondre par écrit à notre organisation syndicale quant à la surpopulation carcérale pour nous faire savoir dans votre courrier du 21 juin 2021 que "la D.I.S.P. est parfaitement au courant des effectifs de la région Aquitaine et notamment de la Maison d'arrêt de Bayonne"...

Etes-vous au courant, nonobstant les problématiques récurrentes énoncées ci-dessus, que la Maison d'Arrêt de Bayonne n'est pas une structure adaptée à la gestion des terroristes !?

Même pendant les grandes vacances la sécurité se doit d'être assurée et il faut savoir aussi dire en tant que responsable de la D.I.S.P. : "La M.A. Bayonne n'est pas une structure adaptée à ce genre d'individu ou simplement dire : NON !"

Comment expliquer qu'un détenu "fiché S", inscrit au "F.I.J.A.I.T." a été incarcéré le mercredi 7 juillet à la Maison d'Arrêt de Bayonne !?

Le profil "pas grave" : Déjà condamné pour fait de terrorisme ! / Adeptes du Djihad / Profil dangereux.

Le plus "dramatique" : Aucune consigne de sécurité et/ou note mise de service par la hiérarchie !

Le gradé de service de week-end a été bien gentil d'avoir pris les dispositions nécessaires face à ce détenu très spécial en mettant tout en œuvre pour limiter la casse en lui retirant notamment les objets susceptibles de servir d'arme par destination. Juste deux, trois bricoles : Blocage des mouvements, déplacements et repas à 2 agents + gradé, promenade seul, contrôle de cellule quotidienne...

Madame la Directrice Interrégionale, la M.A. Bayonne n'avait franchement pas besoin de ça !!!

A part faire "péter le galon" pour des peccadilles et tout prendre à la légère, la direction devrait prendre la mesure de ce genre de situation en prenant ses responsabilités pour assurer au minimum la sécurité des personnels et de l'établissement, sachant d'autant plus que l'effectif carcéral est remonté à 117 pour 70 places et que les grosses lacunes sécuritaires au niveau notamment du chemin de ronde et de la cour de promenade perdurent depuis plusieurs mois...

**LE SPS DEMANDE QUE CE DETENU SPÉCIAL SOIT TRANSFÉRÉ SANS DÉLAI DANS UN ETABLISSEMENT SÉCURITAIRE ADAPTÉ A SES INSPIRATIONS !**

Le bureau local